

Brexia Gold Plata Peru renforce sa participation au capital d'Auplata

Auplata (Euronext Growth - FR0010397760 - ALAUP), 1^{er} producteur d'or français coté en Bourse, annonce la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 4,5 M€ avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires, entièrement souscrite par la société **Brexia Gold Plata Peru (BGPP)**, comme annoncé dans le communiqué de presse du 9 juillet 2018 ([lire le communiqué de presse](#)).

En vertu d'une délégation de compétence de l'assemblée générale mixte du 18 décembre 2017 et d'une subdélégation du Conseil d'administration du 8 juillet 2018, le Président-Directeur général a décidé, le 16 juillet 2018, la mise en œuvre de cette opération qui se traduit par l'émission de 32 142 857 actions nouvelles au pair, soit au prix de 0,14 € par action, les autorisations de réduction de capital soumises à l'assemblée générale mixte du 16 juillet 2018 (sur 2nde convocation) n'ayant pas pu être soumises au vote faute de quorum sur les résolutions à caractère extraordinaire.

La totalité des fonds apportés par BGPP à travers les deux augmentations de capital réalisées en juillet 2018, soit 5 M€, servira exclusivement à l'acquisition des titres de la structure holding luxembourgeoise de la société Osead Mining Maroc (OMM) qui détient 37% du capital de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) ; à l'issue de cette acquisition, Auplata détiendra 26,5% des parts de la structure holding.

Les nouvelles actions émises sont assimilables aux actions existantes et admises aux négociations sur le marché Euronext Growth. A l'issue de cette opération, le nombre d'actions composant le capital social d'Auplata s'établit à 426 814 976 actions, cotées sur le marché Euronext Growth.

Suite à la réalisation de cette seconde augmentation de capital souscrite par BGPP, le Conseil d'administration d'Auplata accueille désormais deux nouveaux membres : la société BGPP, représentée par Monsieur Luc Gérard, en remplacement de Monsieur Karim Robo démissionnaire, et Monsieur Alex Van Hoeken en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Frédéric Saada, démissionnaire.

Le projet de séparation des activités de « *junior mining* » (valorisation des titres miniers) d'un côté et de transformation du minerai et de production d'or de l'autre, envisagé par la Direction d'Auplata, est par ailleurs reporté sine die.

Didier Tamagno, Président-Directeur général d'Auplata déclare :

« Nous accueillons avec grand plaisir deux nouveaux administrateurs, et particulièrement BGPP en qualité de nouvel actionnaire de référence avec lequel Auplata entend travailler à la construction d'un groupe minier solide. Je tiens également à remercier vivement Karim Robo et Frédéric Saada pour la qualité de leur travail et leur soutien critique et constructif au sein du Conseil d'administration. »



Luc Gerard, Président de Tribeca Asset Management, commente :

« Il est dans l'intention d'Auplata et de Brexia Gold Plata Peru de continuer leurs discussions afin de déterminer les conditions dans lesquelles (i) les deux groupes pourraient se consolider afin de construire un groupe minier avec une présence étendue en Guyane, au Pérou et au Maroc ; (ii) des solutions aux besoins structurels de capitaux d'Auplata pourraient être trouvées afin d'éviter le recours au financement à court terme ; et (iii) les équipes techniques des deux groupes travailleront ensemble pour évaluer l'état d'avancement de l'usine Dieu Merci. »

➤ Principales caractéristiques de l'augmentation de capital de 4,5 M€

Cette levée de fonds est réalisée à travers une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires au profit de la société Brexia Gold Plata Peru (BGPP), répondant aux caractéristiques de la catégorie de bénéficiaires suivantes : « toute personne morale, de droit français ou de droit étranger, ayant une activité relevant du secteur minier et/ou du secteur énergétique. »

Elle s'est traduite par l'émission de 32 142 857 actions nouvelles au pair, soit au prix unitaire de 0,14 €. Sur la base d'un capital social composé de 394 672 119 actions avant l'opération, l'augmentation de capital porte désormais le nombre total à 426 814 976 actions.

CADRE JURIDIQUE DE L'OFFRE

Faisant usage de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 18 décembre 2017 aux termes de la 14^{ème} résolution, le Président-Directeur général en date du 16 juillet 2018, agissant sur subdélégation du Conseil d'administration du 8 juillet 2018, a décidé une augmentation de capital avec suppression du DPS des actionnaires au profit de la société BGPP, répondant aux caractéristiques de la catégorie de bénéficiaires suivantes : « toute personne morale, de droit français ou de droit étranger, ayant une activité relevant du secteur minier et/ou du secteur énergétique », dont les modalités sont détaillées dans le présent communiqué.

La présente opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

COTATION DES ACTIONS NOUVELLES

Les actions nouvelles portent jouissance à compter du 23 juillet 2018 et sont négociables sur le marché Euronext depuis le 23 juillet 2018. Elles sont admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN : FR0010397760 - ALAUP) et leur sont entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

POURCENTAGE DE DILUTION ET INCIDENCE SUR LA PARTICIPATION DANS LE CAPITAL D'UN ACTIONNAIRE

Sur la base d'un capital social désormais constitué de 426 814 976, BGPP détient 8,37 % du capital d'Auplata post opération. A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, est désormais portée à 0,92%.

➤ Auplata en bref

Basé en Guyane française, Auplata est le 1^{er} producteur d'or français coté en Bourse. La société dispose de plus de 700 km² de permis et titres miniers en Guyane française. Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière guyanaise. Depuis juin 2015, Auplata est actionnaire de la société minière ivoirienne OMCI, détentrice de deux projets miniers en Côte d'Ivoire.

Auplata est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (Euronext) – ISIN : FR0010397760 – ALAUP ; ICB : 1777 – Gold Mining. Pour plus d'information sur la société Auplata : www.auplata.fr.

➤ Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes
Nicolas Bouchez

Relations investisseurs
Relations presse

momnes@actus.fr
nbouchez@actus.fr

01 53 67 36 92
01 53 67 36 74